



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 26 Août 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 7 membres, absents excusés : 2 membres, absent : 1 membre

POINT N° 69

**COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DES
ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES**

Mme la Maire expose :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, je vous informe des décisions que j'ai prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal :

BAUX DE LOCAUX

Le 25/06/2026

à HUBER Benjamin
Chambre meublée : 63, rue Saint-Louis
Durée : Du 04 Juillet 2026 au 03 Juillet 2027
Loyer mensuel : 175 €

Le 09/06/2026

à SPL EVA
Chambres meublées : 63, rue Saint-Louis
Durée : Du 21 Juin 2026 au 29 Juin 2026
Loyer mensuel : 175 €

EMPRUNTS

/

MARCHES PUBLICS

/

CONCESSIONS DE CIMETIERE



Mai 2026 :

- GROHENS Henri - 108€
- HUMBERT Daniel - 108 €

Juin 2026 :

- GERVAIS Louis - 108 €
- BACHOUCE Rachide - 108 €
- BEZARD Serge - 297 €
- TONON Gemma - 216 €
- WOLFF-HORTER Frieda - 108 €
- GEIB Pierrette (tombe réservée) - 108 €
- FEIST Jean - 108 €
- FANACK Agnès - 897 €
- VOGEL Jules - 108 €
- STAHL-SCHAER Anna - 108 €
- MARBACH Edouard - 108 €
- HUFFSCHMIDT-ERNST Adèle - 108 €
- PERESSON Charles - 108 €
- ANTOINE Alphonse - 108 €
- DI SCIULLO Pierina - 108 €
- HOECHSTETTER Alvine - 108 €
- MERGEN Dominique - 108 €

INDEMNITES ACCIDENTS IMPLIQUANTS DES VEHICULES COMMUNAUX < 5000 €

/

ALIENATIONS

/

RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS AUX ASSOCIATIONS

- ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU HAUT-RHIN - 140 €
- DES HOMMES ET DES ARBRES - 50 €
- ADAUHR - 550 €
- CEREMA - 500 €

DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME RELATIVES A LA DEMOLITION, TRANSFORMATION OU EDIFICATION DES BIENS MUNICIPAUX

/



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20260826-69_2026-DE
Date de télétransmission : 31/08/2026
Date de réception préfecture : 31/08/2026

FRAIS ET HONORAIRES D'AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS DE JUSTICE ET EXPERTS

/

AUTRES

Renouvellement des conventions pour l'utilisation de la piscine municipale avec le Collège Jean-Georges REBER et le Lycée Louise WEISS.

La secrétaire de séance

Marianne MARAFIOTI

La Maire

Noëllie HESTIN